

## Coopération Technique

### Des partenariats pour le progrès

Comment l'AIEA collabore avec ses partenaires aux fins du développement

#### RÉSUMÉ

- Le Programme 2030 appelle à renouveler le partenariat mondial pour le développement aux fins de la réalisation des ambitieux objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015.
- Les partenariats sont essentiels pour permettre à l'AIEA d'aider ses États Membres à réaliser les ODD.
- Les parties prenantes et les partenaires avec lesquels l'Agence collabore sont notamment des organisations internationales et des universités, ainsi que d'autres institutions et donateurs, notamment du secteur privé.

#### INTRODUCTION

L'AIEA travaille en étroite collaboration avec ses États Membres, des organismes du système des Nations Unies, des organismes de recherche et la société civile afin de promouvoir l'application pratique des techniques nucléaires à des fins pacifiques dans le monde. Dans le cadre de cette collaboration, elle aide les États Membres à atteindre leurs objectifs prioritaires en matière de développement, notamment concernant les ODD. Les partenariats permettent d'étendre la portée des services de l'AIEA en faveur du développement et de multiplier les avantages apportés par les projets de coopération technique.

Plus de la moitié des activités du programme de coopération technique (CT) de l'AIEA mises en œuvre dans les États Membres, en partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies, portent sur des domaines tels que la santé humaine, l'alimentation et l'agriculture, et l'eau et l'environnement. Il est donc indispensable que les partenariats soient efficaces pour obtenir un impact socioéconomique tangible dans les États Membres. Au cours des 60 dernières années, l'AIEA a conclu, dans le cadre de son programme de CT, des partenariats avec de nombreuses organisations et institutions, et établi une collaboration à long terme fructueuse avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la



**Objectif 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.**

Santé (OMS). Ses autres partenaires sont notamment le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, le Centre international de recherche sur le cancer, la Fondation Bill et Melinda Gates, l'Université A&M Texas, la Commission européenne et le Fonds OPEP pour le développement international.

#### COLLABORATION AUX FINS DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME 2030 ET DES ODD

Étant entendu que la science, la technologie et l'innovation sont des facteurs essentiels de développement, le Programme 2030, et en particulier l'objectif 17, donne la priorité aux partenariats, considérés comme déterminants pour la réalisation du développement. Il est indispensable de collaborer et de ne pas œuvrer isolément pour réaliser les ODD.

Dans le cadre de son programme de CT, l'AIEA aide les États Membres à appliquer la technologie nucléaire pour relever une grande partie des défis liés au développement recensés dans les ODD, notamment pour éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire

## Mécanisme d'exécution permettant d'aider les États Membres à réaliser les ODD



et promouvoir l'agriculture durable ; permettre à tous de vivre en bonne santé, en particulier en s'attaquant au fléau grandissant des maladies non transmissibles, comme le cancer ; garantir l'accès à des services d'alimentation en eau gérés de façon durable ; faciliter la planification énergétique et accroître l'accès à l'énergie ; bâtir une industrie et une infrastructure résilientes ; lutter contre les changements climatiques ; exploiter de manière durable les ressources marines et les écosystèmes terrestres, notamment en luttant contre la désertification, la déforestation et la dégradation des terres ; et promouvoir des partenariats établissant un lien entre la science et le développement.

### COMMENT L'AIEA AIDE-T-ELLE SES ÉTATS MEMBRES ?

Le programme de CT est le principal mécanisme grâce auquel l'AIEA fournit un appui à ses États Membres. Il conjugue les compétences dans le domaine technique et en matière de développement. Il fait office de principale plateforme pour assurer le transfert des sciences et de la technologie nucléaires aux États Membres, et pour aider ces derniers à mettre en place, à préserver et à renforcer leurs capacités nationales et régionales en vue d'utiliser efficacement la technologie nucléaire aux fins du développement. Il appuie la création de capacités et la formation

grâce à l'octroi de bourses et à l'organisation de visites scientifiques. Les ateliers et les réunions de l'AIEA permettent aussi de renforcer les compétences nationales. Le programme de CT appuie le travail en réseau, la coopération Sud-Sud et la coopération technique entre pays en développement. Il soutient également l'acquisition d'équipements et de fournitures essentiels, si nécessaire.

Les projets de CT permettent d'obtenir des compétences spécialisées dans des domaines dans lesquels les techniques nucléaires présentent des avantages par rapport à d'autres méthodes ou peuvent compléter utilement les techniques traditionnelles. Bien que tous les États Membres peuvent potentiellement bénéficier d'un appui, les activités de coopération technique tiennent dûment compte des besoins et des priorités des régions du monde qui sont sous-développées.

### PARTENARIATS AXÉS SUR LES RÉSULTATS

L'AIEA cherche à promouvoir des partenariats qui favoriseront une approche stratégique et globale des défis liés au développement, afin d'assurer la coordination et la complémentarité des activités et de répondre de façon efficace et cohérente aux défis qui se posent actuellement dans ce domaine.

Les activités de partenariat de l'AIEA visent à renforcer la collaboration et à créer des synergies dans les activités programmatiques par les moyens suivants :

- en élargissant la base de dialogue et de mobilisation sur les politiques conformément au mandat de l'AIEA ;
- en partageant des informations, des connaissances et des données d'expérience ;
- en renforçant la participation des parties prenantes aux activités d'élaboration de normes en vue d'une utilisation sûre et sécurisée de la technologie nucléaire ;
- en limitant les activités qui se recourent ou se répètent en tirant parti des complémentarités ;
- en améliorant la définition, la conception, l'exécution, la gestion et la durabilité des projets et des programmes ; et
- en partageant et en mobilisant des ressources à l'appui d'un objectif commun.

## EXEMPLES DE PARTENARIATS RÉUSSIS

### *Amélioration de l'agriculture et des aliments*

Le programme de CT de l'AIEA aide les États Membres à améliorer l'agriculture et la sécurité alimentaire avec l'appui de la Division mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture, division établie de longue date et très performante qui se concentre sur l'intégration des technologies nucléaires et des biotechnologies connexes avec les techniques classiques. La Division mixte FAO/AIEA conjugue les mandats, les compétences et les ressources des deux organisations pour élargir la coopération entre leurs membres en ce qui concerne l'application pacifique de la science et de la technologie nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture.

En outre, par l'intermédiaire de cette division, l'AIEA collabore avec HarvestPlus dans le domaine de la production végétale. HarvestPlus fait partie du Programme de recherche du CGIAR sur l'agriculture pour la nutrition et la santé, qui contribue à exploiter le potentiel du développement agricole pour offrir aux pauvres des avantages en matière de santé et de nutrition dans le respect de l'égalité des sexes. Le CGIAR est un partenariat mondial de recherche agricole pour un futur sans faim.

### *Aide à la préservation de sols sains*

L'AIEA soutient également les efforts déployés au niveau mondial pour protéger une ressource essentielle : les sols. En utilisant des isotopes, elle aide les pays à obtenir des informations essentielles sur l'état des sols, lesquelles peuvent les aider à améliorer la santé, la productivité et les pratiques de gestion de ces derniers. Les techniques isotopiques peuvent être utilisées pour déterminer la vitesse de l'érosion des sols, suivre le mouvement de l'eau et des nutriments dans le sol et évaluer l'érosion des sols. Pour s'assurer que les utilisateurs et bénéficiaires potentiels de ces techniques tirent parti de celles-ci, l'AIEA établit des partenariats avec des organisations qui poursuivent des objectifs similaires, en mettant à profit les compétences et l'expérience de chacune pour optimiser les avantages à long terme.

En avril 2013, l'AIEA a conclu des arrangements pratiques avec la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, qui portent sur la coopération dans le cadre d'initiatives de formation et de création de capacités en vue de remédier aux problèmes liés à la désertification, à la sécheresse et à la dégradation des terres au moyen de techniques nucléaires.

Les décideurs peuvent exploiter les données recueillies en se servant des capacités développées dans le cadre de projets de CT pour formuler des politiques viables en matière de préservation des sols visant à protéger ceux-ci et même à les récupérer. L'AIEA participe également au Partenariat mondial sur les sols.

### *Amélioration de la nutrition*

L'AIEA fournit aussi un appui dans le domaine de la nutrition, dans le cadre de projets de CT visant, d'une part, à renforcer les capacités d'États Membres en matière d'utilisation d'isotopes stables pour améliorer les programmes de nutrition et, d'autre part, à soutenir les efforts déployés au niveau mondial dans le cadre de l'initiative Renforcer la nutrition. Cette initiative, à laquelle participent 54 pays dans le but d'améliorer la nutrition, permet aux groupes de parties prenantes d'augmenter et d'améliorer les ressources et de donner suite aux efforts déployés au niveau national. L'AIEA collabore avec l'initiative par l'intermédiaire des points focaux nationaux de cette dernière et des ministères de la santé des pays concernés pour veiller à ce que les projets relatifs à la nutrition menés au niveau mondial soient alignés sur les priorités nationales en la matière.

## Lutte contre le cancer

L'AIEA aide les États Membres dans le domaine de la prise en charge du cancer depuis 60 ans. Alors que le cancer se révèle un problème de santé majeur dans le monde, la Division du Programme d'action en faveur de la cancérothérapie de l'AIEA permet aux pays en développement d'intégrer la radiothérapie et la médecine nucléaire dans des plans stratégiques complets de lutte contre le cancer. Le Programme commun OMS-AIEA de lutte contre le cancer permet de renforcer l'élaboration et la mise en œuvre de programmes nationaux complets de lutte contre le cancer dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Il couvre l'enregistrement des cas de cancer, la prévention, la détection précoce, le diagnostic, le traitement (y compris en médecine radiologique) et les soins palliatifs.

## Atténuation des émissions de gaz à effet de serre

L'AIEA collabore avec Asia LEADS Partnership, qui met en œuvre des stratégies de développement à faible émission en Asie et dans le Pacifique. Cette coopération dans le secteur de l'énergie concerne notamment l'élaboration de ressources de formation en ligne relatives à la planification d'énergies à faible émission et l'aménagement d'un territoire à faible émission ; et la mise à disposition d'experts pour informer sur le rôle de la technologie nucléaire dans la production de données et de preuves pouvant être utilisées pour éclairer la prise de décisions relatives à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

## Énergie durable

L'AIEA joue un rôle prépondérant dans le soutien des efforts déployés au niveau mondial en faveur de l'énergie durable. Dans le cadre de sa coopération avec l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), l'AIEA soutient les activités de formation dans le domaine de la planification énergétique. La collaboration entre l'AIEA et l'IRENA a été officialisée avec la signature d'arrangements pratiques par les deux organisations le 2 novembre 2016.

## Gestion des ressources marines

Dans le cadre du programme de CT de l'AIEA, des projets sont également menés en collaboration avec l'Administration nationale des océans et de l'atmosphère (NOAA) dans le domaine de la gestion des zones côtières, notamment sous la forme d'activités intégrées sur les proliférations d'algues toxiques et l'hypoxie, et d'une participation à des études internationales. La collaboration entre l'AIEA et la NOAA a été officialisée avec la signature d'arrangements pratiques par les deux organisations le 29 novembre 2010.

La science et la technologie nucléaires peuvent aider de manière considérable les pays à répondre à leurs besoins et priorités en matière de développement. L'engagement de l'AIEA auprès de ses partenaires vise à améliorer le partage des connaissances, le transfert de technologie et la prise de décisions fondée sur des données factuelles.

## RECOMMANDATIONS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION

- Les États Membres et les partenaires potentiels sont encouragés à s'informer davantage et à partager des informations sur les activités liées au développement menées par l'AIEA dans le cadre de son programme de coopération technique.
- Les États Membres sont encouragés à coopérer avec toutes les parties prenantes concernées, notamment avec les organisations et instituts nationaux compétents qui peuvent collaborer avec l'AIEA en faveur du développement socioéconomique et tirer avantage d'une telle collaboration.
- Les États Membres sont encouragés à trouver des possibilités de partenariats pour l'AIEA, notamment avec le secteur privé, en vue d'assurer la durabilité des résultats des projets de coopération technique.

Les Synthèses de l'AIEA sont élaborées par le Bureau de l'information et de la communication  
Rédaction : Aabha Dixit • Conception et mise en page : Ritu Kenn

Pour de plus amples informations sur l'AIEA et les travaux qu'elle mène, rendez-vous sur le site [www.iaea.org](http://www.iaea.org)

ou suivez-nous sur    

Vous pouvez également consulter sa publication phare, le *Bulletin de l'AIEA*, à l'adresse suivante : [www.iaea.org/bulletin](http://www.iaea.org/bulletin).

Centre international de Vienne, B.P. 100, 1400 Vienne (Autriche)

Courriel : [info@iaea.org](mailto:info@iaea.org) • Téléphone : (+43 1) 2600-0 • Fax : (+43 1) 2600-7